



LA FEDERATION COMMUNIQUE

ARC FOOD FRANCE

REPRESSION, DE PLUS BELLE !

Le 21 mars, une nouvelle fois, un incendie s'est déclaré chez Arc Food France, usine picarde de production de pizzas. Le rythme d'une « pandémie ». La direction de l'entreprise tente de faire porter le chapeau au salarié posté sur la machine, en remplacement ce jour-là. Un vrai scandale ! Pourtant, le jour de l'incident, il a tout fait pour arrêter le feu et a été le dernier à sortir de l'atelier. L'alarme incendie ne s'est pas déclenchée. C'est le salarié qui l'a déclenchée manuellement. Preuve s'il en fallait des conditions déplorables dans lesquelles les salariés travaillent. Au vu des circonstances, l'employeur porte une lourde responsabilité. Les deux salariés, qui ont tout tenté, ont été intoxiqués par les fumées.

Personne n'est dupe, la direction tente de se dédouaner en jetant la suspicion sur un ouvrier. En date du 24 mars, alors que la Cgt essayait de provoquer un Cse extraordinaire depuis plusieurs jours, le salarié se voyait notifier une mise à pied conservatoire et une convocation à un entretien préalable pouvant aller jusqu'au licenciement. Le mardi 28 mars, il est convoqué à la gendarmerie. Il est accusé d'être responsable de l'incendie et même de l'avoir déclenché volontairement ! L'attitude de la direction est inqualifiable. Les risques d'incendie étaient connus de la direction. Ce n'est pas le premier. Lors de réunions du personnel, la Cgt avait déjà alerté sur le manque d'investissements et les risques engendrés par des installations « hors normes ».

Beaucoup de questions restent en suspens que la direction tente de glisser sous le tapis. Pourquoi l'alarme ne s'est-elle pas déclenchée ? Quelles ont été les actions entreprises depuis les incendies précédents ? La direction ne donne aucune information ni aux élus du personnel ni au délégué Cgt ! Depuis la disparition des Chsct, les risques encourus par les salariés sont de plus en plus nombreux, fréquents et graves.

Le 4 avril, lors de l'entretien, des salariés et des militants Cgt sont venus en solidarité et en soutien au travailleur injustement attaqué. Nous restons mobilisés jusqu'à sa réintégration. Nous continuons le combat pour l'amélioration des conditions de travail, la restauration des Chsct et la réponse aux légitimes revendications des salariés du site.

Montreuil,
Le 6 avril 2023